

Plan d'Accompagnement de l'Etudiant en situation de Handicap Année universitaire 2022-23

PAEH signé le 14/09/2022

Monsieur ROYER Jeremy Numéro étudiant : 11811989

Grenoble INP, Institut d'ingénierie et de management

Génie Industriel (École nationale supérieure de génie industriel)

3ème année Tronc commun GI

Proposition d'aménagement pour les examens et le contrôle continu

Majoration de tiers temps ou adaptation pour les épreuves

Ecrites, Travaux Pratiques dans le cadre des examens à faire seul

Majoration de tiers temps pour la préparation

Ecrite des épreuves orales

Orthographe

Ne pas pénaliser l'orthographe

Sorties autorisées pendant les examens

Possibilité de sortir pour raison de santé

Salle à faible effectif

Affectation dans une salle à faible effectif, au maximum 35 étudiants

Ce **P**lan d'**A**ccompagnement de l'**E**tudiant **H**andicapé est à remettre sans délai à votre gestionnaire de scolarité. L'établissement vous notifiera sa décision pour les aménagements d'examens.

La mise en œuvre des aménagements d'examens n'est garantie que sous réserve d'une transmission en scolarité dans un délai minimum de 30 jours précédent l'examen.

L'étudiant(e) est informé(e) et accepte que les informations nécessaires à la mise en place de ses aménagements soient partagées entre le Centre de Santé, le SAH et le référent handicap de sa composante de formation.

Je valide le PAEH et j'ai pris connaissance de la Charte Handicap

Bénédicte Gallioz

Signature de l'étudiant(e):

Jeremy ROXER

Service Accueil Handicap - Direction de la Vie Etudiante - Université Grenoble Alpes